

**Arrêté du 19 octobre 2015 modifiant l'arrêté du 29 avril 2014 portant nomination
au conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel notarial
NOR : JUSC1524917A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 modifié relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire, notamment ses articles 96 et suivants ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2014 portant nomination au conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel notarial ;

ARRÊTE

Article 1

M. Jean RICHARD DE LA TOUR, avocat général à la Cour de cassation, est nommé en qualité de président suppléant du conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel notarial en remplacement de M. Jean-Claude LAUTRU, avocat général à la Cour de cassation, démissionnaire.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait, le 19 octobre 2015.

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE